

MPVITE présente

APPEL À PROJETS JEUNES COMMISSAIRES

ALPHA #3

• INTENTIONS :

Depuis de nombreuses années MPVite soutient les jeunes commissaires en offrant une fois par an une carte blanche à un commissaire ou collectif de commissaires (Daniela Wageneder-Stelzhammer en 2013, Sandra Doublet en 2015, L'île d'en face en 2016).

En 2018, MPVite a lancé un appel à projets à destination de jeunes commissaires, réitéré pour l'année 2019.

Cet appel à projets a pour ambition de soutenir un projet d'exposition dans une forme éminemment libre. Une attention particulière sera portée aux projets réalistes qui prendront en considération le budget alloué au projet, le contexte, la temporalité et le lieu dans lequel celui-ci s'inscrira, ainsi qu'aux candidatures qui s'intéresseront à la question du format de l'exposition dans ses acceptations multiples. Tous types de pratiques, de médiums et de questionnements, sans restriction particulière sont les bienvenus.

Alpha #3 souhaite être un tremplin pour des jeunes commissaires désireu.ses.x d'expérimenter et de mettre en jeu leur pratique dans un format court, offrant une visibilité certaine sur le territoire des Pays-de-la-Loire.

>>> mpvite.org

• CONTEXTE :

L'exposition prendra place dans l'entrepôt de 150m² des Ateliers de la Ville en Bois au 21 rue de la Ville en Bois, à Nantes.

Anciens locaux de l'entreprise Plaisance Nature-Aliments, les Ateliers de la Ville en Bois sont devenus des ateliers d'artistes et d'artisans. L'espace de l'entrepôt est régulièrement utilisé pour des événements publics.

L'association de la Ville en Bois, créée en 2013, a pour but de favoriser le développement d'activités culturelles, artistiques et manuelles pluridisciplinaires sur le territoire nantais, de soutenir la création et d'encourager la professionnalisation des artistes.

Le lieu est brut, avec toutes les aspérités et particularités qui ont façonnés son histoire. Ces aspects sont à prendre en considération dans la proposition d'exposition. Des œuvres ne présentant pas de fragilités à être montrées dans des espaces potentiellement humides et/ou partiellement ouverts sur l'extérieur (porte centrale), seront à privilégier.

>>> <https://lesateliersdelavilleenbois.com/>

• ORGANISATION :

Le(s).a. curateur.trice(s) s'engage(nt) à :

- présenter publiquement son projet
- sélectionner les artistes et suivre le contact avec eux.elles
- coordonner les différentes phases préparatoires de l'exposition (un suivi hebdomadaire sera fait avec l'équipe MPVite)
- mettre en place et assurer le transport des œuvres (montage et démontage)

- assurer le montage de l'exposition sur place
- rédiger les différents textes relatifs à l'exposition (supports de communication et de médiation)

Le(s).a. curateur.trice(s) devra(ont) faire preuve d'autonomie dans l'organisation du projet. Il.Elle(s) pourra.ont être accompagné.e.s par l'équipe MPVite dans la mise en place du projet (aide technique, logistique et administrative) selon des modalités qui seront convenus à la sélection du.des candidat.e.(s).

• **CONDITIONS GÉNÉRALES :**

L'appel est ouvert aux curateurs.trices individuels ou en collectif.

Le(s).a. curateur.trice(s) doit(vent) attester d'au moins une expérience de commissariat d'exposition dans un cadre professionnel et en être au début de leur activité. Le terme de «jeune commissaire» réfère ainsi à une pratique curatoriale encore récente et n'est en rien relatif à l'âge des candidat.e.(s).

Il.elle(s) doit(vent) également être en mesure de pouvoir facturer.

• **CONDITIONS FINANCIÈRES :**

Le(s).a. curateur.trice(s) percevront des honoraires de 600 euros TTC.

Le budget global du projet est de 1 900 euros.

Cette enveloppe comprend tous les frais alloués à la conception et réalisation du projet :

- le déplacement du(es).de la curateur.trice(s)
- leur hébergement
- leur frais de déplacement et de restauration
- la(les) production(s) et le transport d'œuvre(s)
- les honoraires des artistes
- les achats de matériels nécessaire à la mise en espace des œuvres
- la communication
- l'action culturelle

Le(s).a. curateur.trice(s) sont libres de répartir les différentes charges comme ils le souhaitent.

Cependant, l'association MPVite demande à ce que chaque artiste exposant soit rétribué.

• **CALENDRIER :**

Les candidatures doivent être envoyées avant le 7 février 2020 à minuit.

Le jury de sélection se réunira courant février et l'annonce du(des).de la candidat.e(s) retenu.e(s) sera faite le 19 février 2020 au plus tard.

Le projet d'exposition sera réalisé entre le 30 mai et le 24 juin 2020.

Un premier temps de rencontre publique sera organisé en amont au printemps, à Nantes.

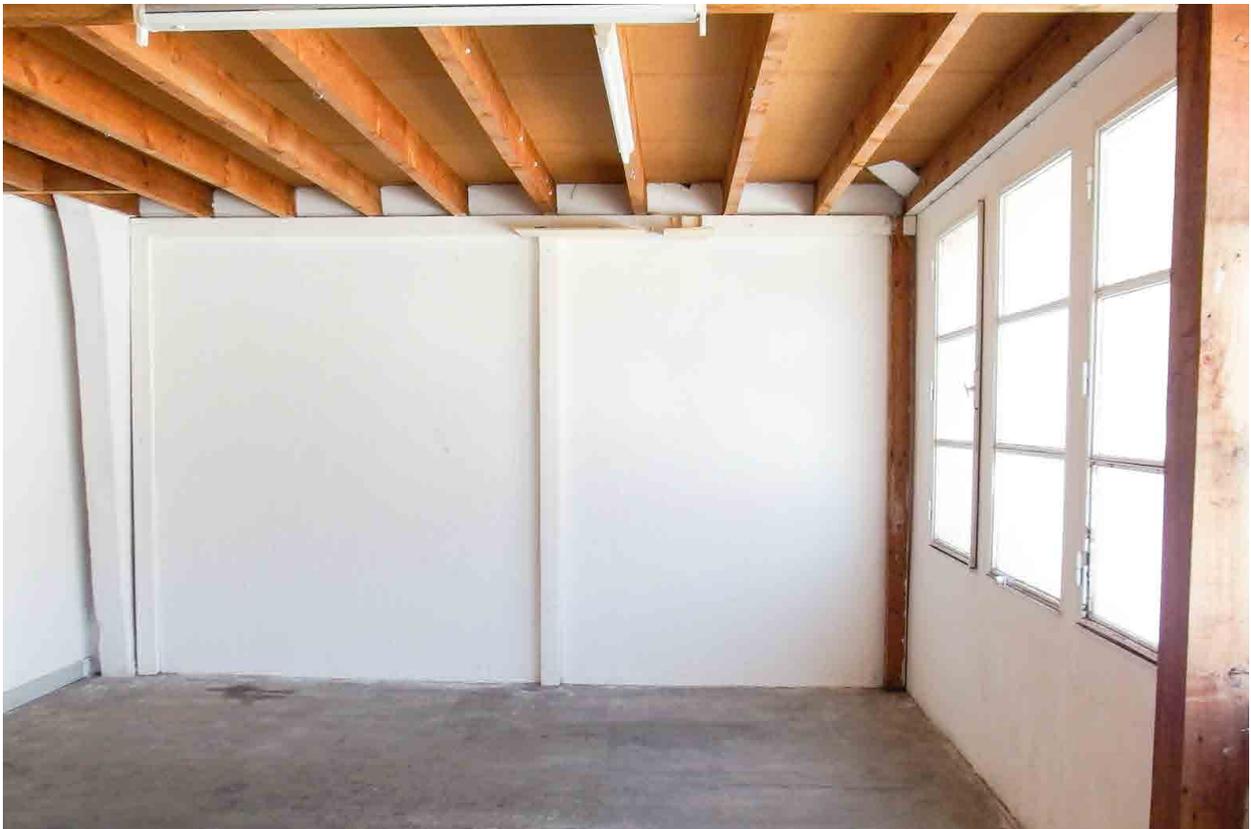
• **MODALITÉS DE CANDIDATURE :**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par e-mail AU FORMAT PDF (fichier intitulé : NOM_Prénom) à l'adresse : alpha.mpvite@gmail.com

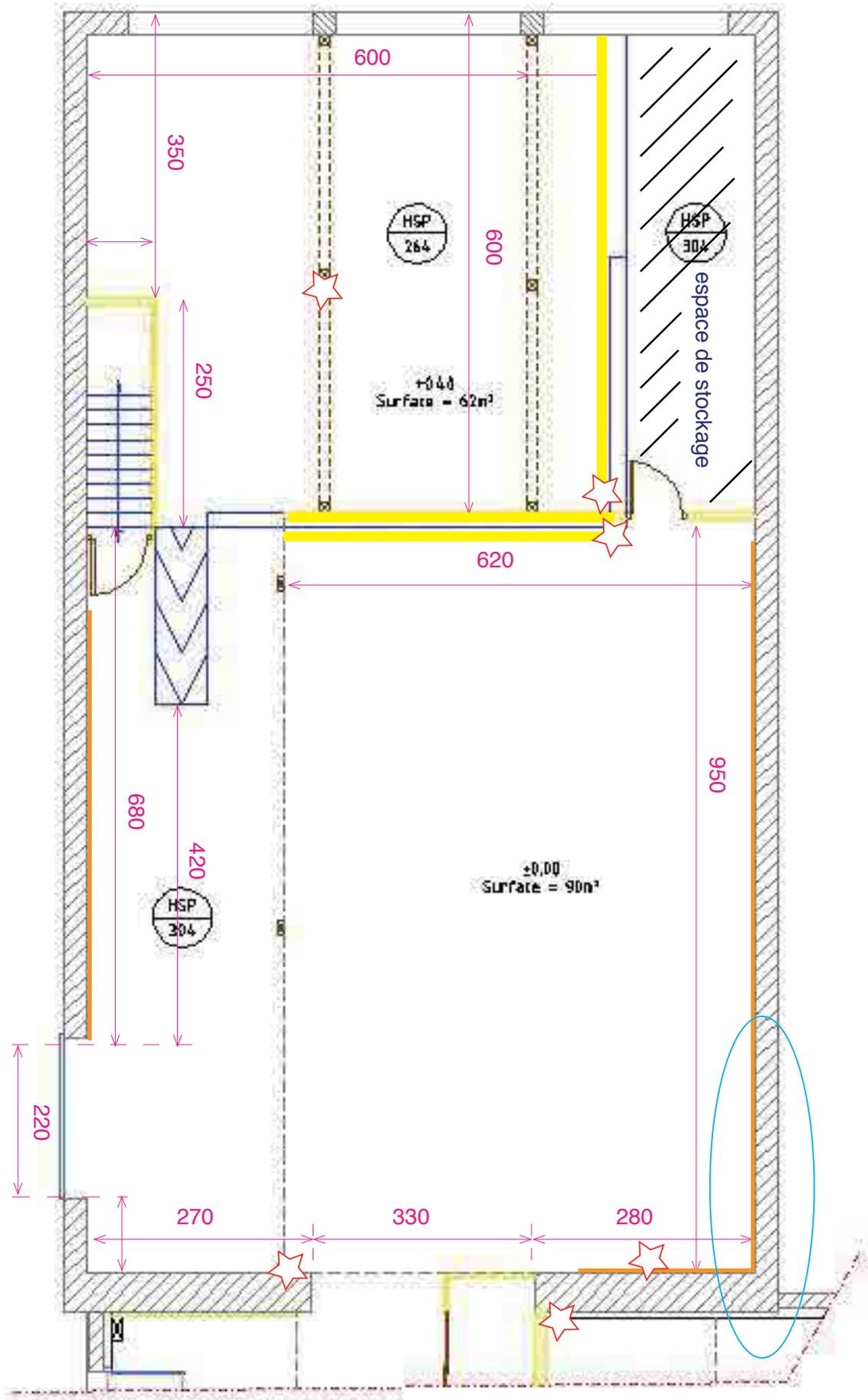
Il seront composés des pièces suivantes :

- un C.V.
- une note d'intention de 4 500 signes maximum présentant le pré-projet curatoriale
- une présentation des artistes et des œuvres sélectionnés, avec 10 visuels maximum
- un budget prévisionnel
- un planning prévisionnel (facultatif)
- tout document complémentaire susceptible de préciser le pré-projet
- un document stipulant de la capacité à facturer via un numéro SIRET





Projet en collaboration avec Les Ateliers de la Ville en Bois. MPVite reçoit le soutien de la Région des Pays de la Loire, de l'Etat - Préfecture de la Région des Pays de la Loire - DRAC des Pays de la Loire, du Conseil Général de Loire-Atlantique et de la Ville de Nantes.



LÉGENDE :

mur béton, pas de percements

mur contreplaqué blanc, percements possibles

mur équipé système d'accrochage mini-rail STAS

prise électrique 16A

zone d'humidité